



Ambassadeurs
de la
Jeunesse

La République centrafricaine

La longue marche vers une paix encore fragile

Par Abdoul Cisse,

Délégué Afrique subsaharienne des Ambassadeurs de la Jeunesse

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur

© Tous droits réservés, Paris, Ambassadeurs de la Jeunesse, 2020.

Comment citer cette publication :

Abdoul Cisse,

« La République centrafricaine. La longue marche vers une paix encore fragile »,

Ambassadeurs de la Jeunesse, 21 avril 2020.

Ambassadeurs de la Jeunesse

31 Rue de Poissy 75005 Paris

E-mail : contact@ambassadeurs-jeunesse.org

Site internet : www.ambassadeurs-jeunesse.org

Sommaire

Introduction – P.2

Les accords de la dernière chance – P.4

Un bilan annuel mitigé – P.7

Des élections sous haute tension – P.9

Conclusion – P.13

Introduction

Le 6 février 2019 à Bangui, le Président centrafricain Faustin Archange Touadéra signait un accord de paix avec les 14 groupes armés impliqués dans la crise politico-sécuritaire que traverse le pays depuis 2012. L'accord, négocié du 24 janvier au 05 février à Khartoum sous l'égide de l'Union africaine (ci-après « UA ») avec l'appui des Nations unies, intervient après une longue période de crise qui a plongé le pays dans un état sécuritaire catastrophique et une situation humanitaire désastreuse. La guerre civile centrafricaine éclate en effet à la fin de l'année 2012 lorsque les Rongas, les Goulas et Haoussa du Nord oubliés et marginalisés par le pouvoir central s'allient. Cette coalition des populations du nord au sein de la Séléka est à la fois politique et militaire. Elle réunit l'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement (ci-après « UFDR ») de Michel Djotodia, la Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix du général Nourreddine Adam et la Convention Patriotique du Salut du Kodoro de Mouhamed Moussa Dhaffane. La progression de la rébellion vers la capitale, Bangui, est brièvement stoppée par un premier accord signé le 11 mars 2012 à Libreville. Cet accord est très rapidement remis en cause et les rebelles de la Séléka chassent du pouvoir François Bozizé, arrivé en 2003 par un coup d'Etat. Après ce nouveau coup de force militaire, Michel Djotodia, leader de l'UFDR est porté à la tête du pouvoir centrafricain. Bangui, la capitale, devient le terrain de pillages et d'exactions.

Après la nomination de Michel Djotodia à la tête de l'État, le mouvement Séléka en manque de commandement éclate. Il est dissout par le nouveau président le 14 septembre 2013. Ceci crée de petites factions de groupes rebelles contrôlant des portions de territoires. La population civile sans défense est livrée à la merci des groupes pilliers.

Ambassadeurs de la Jeunesse

La guerre en Centrafrique prend une nouvelle ampleur lorsque se forment les milices d'autodéfense anti-balaka. L'affrontement entre les rebelles de la Séléka et les milices anti-balaka contraint des milliers de Centrafricains à l'exil dans les pays voisins. Après des séries d'échec et son incapacité à ramener la paix, Michel Djotodia démissionne en janvier 2014 sous la pression de la Communauté internationale et de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale. S'ouvre alors une période de transition menée par l'ancienne maire de Bangui, Catherine Samba Panza. La période transitoire s'achève avec les élections présidentielle et législative entre décembre 2015 et mars 2016 avec l'élection de l'actuel Président Faustin Archange Touadéra.

Héritier d'un pays en lambeau aux institutions déliquescents, à la sécurité fragile où les deux tiers du territoire sont aux mains des groupes rebelles, le président Touadéra aura la lourde tâche de trouver des accords avec les groupes armés. Après sept années de conflit meurtrier et deux ans et demi de négociation sous l'égide de l'UA, l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine est signé entre le gouvernement et les 14 groupes armés de la crise centrafricaine. Cet accord, décrit comme historique, s'érige comme un nouveau contrat social centrafricain garanti par la communauté internationale. Un an après cet accord, l'heure est au bilan d'une année d'accalmie d'autant que le pays se dirige vers une nouvelle échéance électorale en décembre 2020.

Cette note cherche à analyser la situation politico-sécuritaire de la République centrafricaine post accord de Khartoum. Elle abordera la question du respect et des instances de suivi. Aussi, elle cherchera à appréhender comment le pays se prépare, dans une situation sécuritaire encore très fragile, aux prochaines élections présidentielle et législative dont le premier tour est prévu pour le 27 décembre 2020.

I. Les accords de la dernière chance

La paix se construit, est progressive et doit être inclusive. C'est la condition *sine qua non* de tout développement économique et social. En République centrafricaine, après l'éclatement de la guerre civile en 2013 et l'échec de plusieurs accords de paix (pas moins de 8), le gouvernement centrafricain sous l'égide de l'UA conclut le 6 février 2019 un accord de la dernière chance. L'accord négocié entre le 24 janvier et le 05 février à Khartoum et signé le 6 février à Bangui entre le gouvernement et les 14 groupes armés est le fruit d'une longue et difficile négociation dans une situation sécuritaire délétère. Il s'inscrit dans le mécanisme de la construction populaire de la paix en République centrafricaine. Ce processus est entamé sous le gouvernement de transition de Catherine Samba Panza avec le forum de Bangui qui s'est tenu du 04 au 11 mai 2015. L'architecture populaire de la paix est complétée par les assises populaires prévues par les accords de Khartoum : les consultations populaires de juin 2019 et la création de la commission vérité, justice, réparation, et réconciliation dont le rapport a été remis au Président centrafricain le 22 janvier 2020. Ces mécanismes, qui peuvent être considérés comme des tribunes de consultations, de dialogue, de réparation et de pardon, indispensables à la construction durable de la paix, s'ajoutent à la Cour Pénale Spéciale créée en 2015 et chargée de juger les violations graves des droits humains depuis janvier 2003. Cette dernière disposition est importante et indispensable d'autant que pour les consultations populaires de Bangui, rendre la justice est une priorité et qu'aucune « amnistie » ne serait tolérée. Le pays ne saurait tourner la page sans briser le cercle vicieux de la violence et de l'impunité.

Les principes de l'accord de Khartoum rejettent toute violence comme moyen d'expression politique et le recours à la concertation pour le

Ambassadeurs de la Jeunesse

règlement des différends. C'est un engagement mutuel des deux parties, l'État et les groupes armés signataires, sous l'œil garant des partenaires internationaux. Les groupes armés s'engagent à « respecter la légitimité des institutions démocratiques du pays, l'ordre constitutionnel, l'intégrité du territoire centrafricain et l'unicité de l'État »¹. Il convient de noter que lors de l'éclatement du conflit, l'État ne contrôle qu'une petite partie du territoire national. Celui-ci de son côté s'engage dans une mesure de transfert effectif des compétences et des ressources requises au niveau préfectoral et local. Cet accord a permis de trouver un « équilibre » quoique précaire entre l'État et les groupes armés. Il a permis l'intégration de chefs rebelles dans le gouvernement et d'autres institutions publiques et une cessation des hostilités. Cependant, il est utile de souligner que les accords de Khartoum, bien qu'ils rejettent toute idée d'impunité, rendent difficile l'application de la justice ; d'autant que les principaux chefs rebelles responsables des violences ont fait leur entrée dans le gouvernement à la suite des accords. C'est le cas notamment de Bi Sidi Souleymane alias Sidiki leader du groupe 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation) nommé conseiller militaire à la Primature. Ce qui lui vaut aujourd'hui une vive critique de la plateforme E-Zingo Biani. Il s'agit d'une plateforme qui regroupe la société civile et certains partis d'opposition créée à la suite des accords de Khartoum. Cette plateforme considère d'ailleurs ces accords comme un « simulacre » qui « piétinent [leur] Constitution. C'est-à-dire que la Constitution faisait interdiction que des hommes puissent accéder à des postes de responsabilité politique par le moyen des armes et aujourd'hui ces dispositions sont violées »².

Le pouvoir centrafricain se trouve tiraillé dans une situation délicate dans laquelle il faut ménager les parties. D'un côté, il s'agit d'éviter tout regain de la violence par les condamnations et, de l'autre, rendre

¹ Article 6, alinéa a des accords de Khartoum, 06 février 2019.

² Entretien de Jean-Serge Bokassa par Bineta Diagne, <http://www.rfi.fr/fr/emission/20190722-rca-accords-khartoum-pietinent-completement-notre-constitution>, 22/07/2019. Consulté le 13/04/2020.

Ambassadeurs de la Jeunesse

justice à la population civile. Avec cette crise, c'est la crédibilité de l'État et des institutions républicaines qui est en jeu. Comme le constate Antoinette Montaigne, ancienne Ministre de la Communication et de la Réconciliation sous le gouvernement de transition, « le problème centrafricain, c'est un problème d'État, ce n'est pas un hasard que l'État [soit] réduit à 30% du territoire aujourd'hui »³. L'une des difficultés majeures de l'État centrafricain est de vouloir construire la paix sans punir. S'il y a lieu de reconnaître les limites de cet accord, il a permis un cessez-le-feu et posé le cadre des consultations populaires de juin 2019 ayant aboutit à la mise en place de la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation (CVJRR). La CVJRR n'est pas destinée à juger les crimes mais à assurer la réconciliation entre les bourreaux et les victimes. Elle est notamment chargée de recueillir les demandes de pardon des combattants et de dédommagement des victimes. Comme le note la Ministre Antoinette Montaigne, « la commission est le seul chemin, la seule porte pour sauver la République centrafricaine et sa population qui souffre »⁴. Pour cette dernière, la commission doit permettre de limiter les poursuites contre les rebelles ainsi que des mesures de soutien à la reconversion de ceux-ci.

La longue construction de la paix en République centrafricaine, que les autorités veulent populaire et inclusive, est assurée par les assises populaires structurée autour de trois mécanismes : le forum de Bangui, les consultations populaires et la commission vérité, justice, réparation et réconciliation. Mais sans la justice demandée par le forum populaire de Bangui, la longue marche vers la paix demeure inachevée. La création d'un nouveau tribunal spécial (CPS) au sein du système judiciaire centrafricain répond à une demande populaire. La Cour pénale spéciale créée en 2015 et inaugurée en 2018 est habilitée à juger les crimes graves commis lors des conflits armés que le pays a connu

³ Interviews exclusive de Antoinette Montaigne, <https://www.dw.com/fr/le-probl%C3%A8me-centrafricain-cest-un-probl%C3%A8me-detat-antoinette-montaigne/av-52261637>, consulté le 12/04/2020.

⁴ *Idem.*

Ambassadeurs de la Jeunesse

depuis 2003. Elle est composée de magistrats nationaux et internationaux.

II. Un bilan annuel mitigé

Les accords de Khartoum ont permis une nette amélioration de la situation sécuritaire en Centrafrique. Ils ont permis la mise en place d'un gouvernement inclusif avec les groupes armés et la réduction des violences contre les populations civiles. Longtemps absent, le pouvoir de l'État se redéploie sur l'ensemble du territoire national. C'est le cas notamment de l'affectation des préfets dans les 16 préfectures du pays mais également du déploiement des forces centrafricaines. Le 09 avril 2020, l'État a renforcé la présence des Forces Armées Centrafricaines (FACA) par l'envoi de 142 éléments à Birao au nord du pays à la frontière avec le Soudan. Ceci pour renforcer la sécurité et assurer la protection de la population locale dans Birao, particulièrement touchée par les affrontements entre groupes armés.

Mais la situation sécuritaire reste encore très fragile dans ce pays longuement marqué par la violence et les guerres civiles. Le respect des accords, notamment par les groupes armés, est au cœur des préoccupations ; d'autant que ceux-ci sont constamment violés par certains groupes signataires. C'est le cas notamment du meurtre de 46 civils le 21 mai 2019 par le groupe 3R, dont le leader Sidiki est en poste à la Primature. Lors de son intervention le 20 février 2020 devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial des Nations unies pour la République centrafricaine, Mankeur Ndiaye, soulève l'existence « des poches d'instabilité principalement liées aux affrontements entre groupes armés qui se disputent le territoire et les ressources »⁵. Les

⁵ Mankeur Ndiaye devant le Conseil de sécurité des Nations Unies le 20 février 2020, <https://news.un.org/fr/story/2020/02/1062231>, consulté le 13/avril 2020.

Ambassadeurs de la Jeunesse

Forces de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (ci-après « MINUSCA ») sont l'objet d'attaques régulières de la part des groupes armés mettant en péril l'accord de paix du 06 février. Le meurtre d'un casque bleu burundais dans l'ouest du pays le 15 mars 2020 par des éléments armés anti-balaka est illustratif. La mission onusienne de stabilisation chargée de la protection des populations civiles est également victime d'attaques de celles-ci. Le 09 avril 2020, la base opérationnelle temporaire de la MINUSCA à Bédoura 3, au Nord-ouest du pays, a été complètement détruite par les populations ; obligeant la MINUSCA de rapatrier son personnel à Paoua. Cet incident intervient après un accident dans lequel une jeune femme est mortellement heurtée par une voiture de patrouille de la MINUSCA⁶. Ceci témoigne d'une situation sécuritaire encore volatile dans laquelle les forces de la mission onusienne, qui demeurent essentielles, cristallisent les critiques. Mais il convient de noter que le départ des forces de protection des civils expose les populations à une exaction des groupes armés comme le craignent les chefs locaux.

La mise en place de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation et des travaux des tribunaux centrafricains constituent des avancées majeures dans l'application des accords de Khartoum. En effet, en février 2020, la Cour criminelle de Bangui condamnait des miliciens et leurs responsables pour des attaques commises en mai 2017 et perpétrées contre le camp de la MINUSCA et des musulmans. Cinq responsables anti-balaka sont ainsi condamnés aux travaux forcés à perpétuité pour « crimes de guerre » et crimes contre l'humanité ». Dix-sept miliciens sont condamnés à quinze années de réclusion contre dix ans pour six autres. Ces condamnations sont un signal fort donné à la Cour pénale spéciale qui a instruit ses premiers dossiers en juin 2019. Dossier dont « l'instruction pourra se terminer et mener à des procès »

⁶ <https://corbeaunews-centrafrique.com/rca-destruction-complete-de-la-base-avancee-de-la-minusca-a-beboura/>, consulté le 14 avril 2020.

Ambassadeurs de la Jeunesse

soutient le président de la CPS⁷. L'une des principales difficultés dans la construction de paix est la justice et l'impunité. Mais force est de constater les limites de la justice. Comme le dénoncent les détracteurs de l'accord, notamment les partis d'opposition et la société civile, nombre de chefs des groupes, responsables des crimes les plus atroces et des violations des droits humains sont membres du gouvernement inclusif mis en place aux termes des accords de Khartoum. Leur condamnation ou même leur traduction devant les tribunaux semble hypothétique et risque à nouveau de raviver les tensions.

Le gouvernement centrafricain, de même que le représentant des Nations unies, se disent satisfaits de certaines évolutions non sans rappeler les manquements. Toutefois, certains groupes armés n'y trouvent que déception. C'est le cas du mouvement anti-balaka comme le note son porte-parole Igor Beranger Lamaka, par ailleurs chargé de mission au Ministère du Désarmement, Démobilisation et Réconciliation (ci-après « DDR »). Le désormais chargé de mission DDR fustige le manque de moyen du département entravant tout déploiement du dispositif sur l'ensemble du territoire. Le DDR est un dispositif très important de l'accord qui prévoit la création d'Unités Spéciales Mixtes de Sécurité (ci-après « USMS ») composées des forces régulières et des éléments des groupes armés. La toute première USMS avait été lancée par le Chef de l'État centrafricain le 16 octobre 2019 à Bouar au nord-ouest du pays, une des régions les plus exposées.

III. Des élections sous haute tension

Depuis l'adoption du nouveau code électoral en juin 2019, la République centrafricaine est en ébullition politique. Le pays se prépare aux prochaines élections présidentielle et législative prévues le 27

⁷https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/06/21/en-centrafrique-la-cour-penale-speciale-instruit-ses-premiers-dossiers_5479566_3212.html, consulté le 14/04/2020.

Ambassadeurs de la Jeunesse

décembre 2020 (premier tour). Ce nouveau code électoral, qui se veut progressiste, établit la représentation des femmes dans chaque parti à au moins 35% pour les élections législatives. Sous les critiques des partis de l'opposition, l'Agence Nationale des Elections (ANE) procède, non sans grande difficulté, à la mise en place des organes de représentation dans les différentes villes à travers le pays. L'autorité nationale chargée de l'organisation des élections fait face à de nombreux défis dans ce pays en proie à la violence. Le respect du calendrier électoral demeure encore incertain d'autant qu'un glissement est au cœur des débats. Alors même que l'envoyé spécial des Nations unies, Mankeur Ndiaye, mettait en garde contre les risques de retard dans les prochaines élections. Ce qui, souligne-t-il, « pourrait créer une situation de vacances au sommet de l'État et conduire à une nouvelle transition politique qui serait dommageable à la consolidation de la démocratie, de la stabilité et de la paix en République centrafricaine »⁸.

Entre création de nouveaux mouvements politiques, redynamisation des partis traditionnels et naissance de nouvelles coalitions, les leaders politiques cherchent à marquer leur territoire et mobiliser les troupes à moins d'un an de l'échéance. En exil depuis son éviction du pouvoir en 2013, l'ancien Président François Bozizé faisait son retour à Bangui le 16 décembre 2019. Les conditions de son retour demeurent toujours inexplicables, d'autant que les compagnies aériennes atterrissant à Bangui ont interdiction de le transporter. Le retour du leader du Kwa Na Kwa n'est pas sans risque. François Bozizé est sous sanction des Nations unies pour son soutien aux milices anti-balaka. Aussi, il est sous mandat d'arrêt international lancé par la Centrafrique le 29 mai 2013 pour « crime contre l'humanité et incitation au génocide ». Néanmoins, ce retour risqué est bien calculé. Car il permet à Bozizé de remplir l'une des conditions du code électoral qui veut que le candidat réside au moins douze mois dans le pays avant la date de l'élection.

⁸ <https://www.dw.com/fr/en-rca-lorgane-%C3%A9lectoral-rassure-sur-la-tenue-des-scrutins/a-51028115>, consulté le 14 avril 2020.

Ambassadeurs de la Jeunesse

Alors que son éligibilité est au cœur des débats, l'ancien président ne cache plus son ambition de reconquérir le pouvoir. Plus que son retour, c'est sa non arrestation qui intrigue désormais. Prenant une position radicale vis-à-vis de son ancien allié au pouvoir, Bozizé est déjà engagé dans une redynamisation des troupes, notamment à Bouar - son fief - lors d'un meeting tenu le 19 mars 2020. Très critique vis-à-vis du pouvoir, il appelle déjà à la vigilance face aux « risques de fraude ». Tel une revanche entre anciens chefs d'État centrafricains, Michel Djotodia, bourreau de François Bozizé, faisait également son retour à Bangui le 10 janvier 2020 après six ans d'exil au Bénin. Ancien chef rebelle et putschiste, Michel Djotodia se pose désormais comme « l'homme de la paix » au moment où les « éléments de l'UPC, une branche Séléka, qui l'a porté au pouvoir par les armes, violent l'accord de paix du 06 février »⁹. Toujours est-il que les deux anciens présidents sont des pièces maîtresses de la construction de la paix en Centrafrique. Mais le Mouvement cœurs unis du Président Touadéra ne demeure pas moins actif dans la redynamisation des partisans.

Les prétendants à la présidence centrafricaine sont loin de se limiter aux anciens chefs d'État. Le banquier et homme d'affaires Anicet Georges Dologuélé, arrivé deuxième à la précédente élection présidentielle, ne cache pas ses ambitions présidentielles. Le leader de l'Union pour le Renouveau Démocratique se pose depuis sa défaite de 2016 comme le premier opposant à l'actuel président. Il ne manque pas d'occasion de porter un regard critique sur le président actuel qu'il accuse « de donner aux rebelles de la légitimité en plus des territoires qu'ils contrôlent déjà »¹⁰. Dans l'effervescence de la vie politique centrafricaine, il convient de noter la création à l'été 2019 de l'Alliance pour la renaissance et l'émergence de la Centrafrique et la Cohésion

⁹ <https://www.dw.com/fr/michel-djotodia-est-rentre%C3%A9-en-centrafrique/a-51958792>, consulté le 14 février 2020.

¹⁰ <https://www.jeuneafrique.com/mag/786023/politique/presidentielle-en-centrafrique-anicet-georges-dologuele-ne-dit-pas-non/>, consulté le 05/01/2020.

Ambassadeurs de la Jeunesse

centrafricaine pour la Renaissance. La CCR est menée par Sébastien Wenezuoï, ancien leader du mouvement anti-balaka, ministre de l'environnement pendant la transition. Créée à la suite des accords de Khartoum, la plateforme E. Zingo Biani composée de partis d'opposition qui s'inscrit dans une « espèce de vieille démocratie » a également en ligne de mire les prochaines présidentielles. Jusqu'ici en ordre dispersé, 16 partis d'opposition amenés par le URCA, le KNK et le CRPS ont créé le 10 février 2020 la Coalition de l'opposition démocratique. Si la coalition se pose en défenseur de la paix, de la sécurité et des libertés publiques, les prochaines élections sont au cœur de son agenda. Toutefois, se pose la brûlante question de la candidature unique. La désignation d'un candidat unique pourrait précipiter son éclatement.

Entre anciens chefs d'État ou de gouvernement, chefs rebelles reconvertis en leaders politiques sans rompre les liens avec les miliciens, une société civile qui s'organise, les prochaines élections centrafricaines seront le moment de la consolidation des acquis de la paix ou du délitement des avancées enregistrées jusqu'ici. Elles permettront de définir et d'éclaircir les positionnements des uns et des autres et leurs collusions éventuelles avec les groupes armés qui contrôlent toujours certaines parties du territoire et les ressources. Il y a lieu de noter la présence de plus en plus importante d'anciens chefs rebelles qui ont créé des mouvements politiques. Le jeu des alliances politiques permettra ainsi à certains parmi eux d'accéder au pouvoir, alors qu'ils sont responsables de nombreux malheurs parmi les civils centrafricains. Ce qui risque de rendre hypothétique leur traduction devant les tribunaux pour répondre de leurs crimes pendant la guerre civile.

Conclusion

L'absence de l'État, d'infrastructures et de perspectives économiques a favorisé la création de groupes armés, notamment dans le nord. Ceux-ci instrumentalisent ces frustrations pour grossir leurs rangs. La rébellion devient un dernier recours de survie dans des régions délaissées par le pouvoir central. Cette rébellion, déclenchée en décembre 2012, a causé l'effondrement d'un pouvoir central en recherche de légitimité avant de faire sombrer le pays dans une spirale de violence. Les accords de Khartoum, signés après sept années de conflits meurtriers et sanglants entre le gouvernement et les groupes armés, ont ouvert une période d'accalmie et permis la réduction des violences contre les populations civiles. Avec l'aide des garants et facilitateurs de l'accord, UA, CEEAC et l'ONU, l'État centrafricain redéploie son autorité dans des parties du territoire jusqu'ici sous contrôle des groupes armés. La constitution d'un gouvernement inclusif a permis aux chefs rebelles d'accéder à des postes dans les plus hautes sphères de l'État. Toutefois, le pays est loin d'être pacifié et la paix demeure encore très fragile, d'autant que les violations sont récurrentes dans les rangs des groupes armés.

Dans ce pays ensanglanté par une longue et couteuse guerre civile, la demande légitime de justice des populations fait son chemin mais est loin de voir la fin du processus, d'autant que certains risquent d'échapper à la justice. Mais les condamnations d'anciens chefs rebelles et des miliciens anti-balaka par le tribunal correctionnel de Bangui et l'instruction de nouveaux dossiers par la Cour pénale spéciale sont autant de signes encourageants en réponse à une préoccupation du Forum populaire de Bangui de mai 2015. Le pays est confronté à de nombreux défis politico-sécuritaires et économiques. Si depuis 2016 la République centrafricaine a disparu des grands titres des médias

La République centrafricaine. La longue marche vers une paix encore fragile

Ambassadeurs de la Jeunesse

internationaux - français notamment - les prochaines élections du 27 décembre 2020 braqueront à nouveau les projecteurs sur ce petit État de l'Afrique centrale quant au déroulement du scrutin à haut risque.